

UNIVERSITE D'ORLEANS	Référence GALAXIE : 4658
-----------------------------	---------------------------------

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Discipline :	H1510 - Sciences physiques - physique appliquee
Profil :	Cf. profil joint
Implantation du poste :	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
Localisation :	Ecole polytechnique d'Orléans
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	UNITE TITULAIRES
N° de téléphone :	UNITE TITULAIRES
Email :	02.38.49.27.48 02.38.41.73.81 recrutement.spe@univ-orleans.fr
Date d'ouverture des candidatures :	29/09/2025
Date de fermeture des candidatures :	28/10/2025, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2026
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	Ecole polytechnique d'Orléans
Référence UFR :	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Fiche de poste pour le recrutement : Enseignant du second degré

Références réglementaires :

- Bulletin officiel n°28 du 10 juillet 2025 relatif aux emplois et procédures d'affectation dans les établissements d'enseignement supérieur – Année 2026 ;
- Délibération n°2021 du 1er octobre 2021 relative à la procédure de recrutement des enseignants titulaires du 2nd degré

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

Référence Galaxie : 4658

Discipline : Sciences physiques - Physique appliquée

Section CNU correspondante : 63

Profil succinct : Électronique numérique, électrotechnique, électronique des puissances

Date de publication : 29/09/2025

Quotité de travail : 100 %

Nombre de poste : 1

Date de recrutement : 01/09/2026

Lieux d'exercice : Université d'Orléans

Composante : Polytech Orléans

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Sites d'Orléans (Vinci – Galilée)

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : Site de Chartres

Pôle, Filière ou Département d'affectation : Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP)

Profil d'enseignement :

Formations concernées(préciser initiale et/ou continue) :

La personne recrutée assurera son service d'enseignement à Polytech Orléans (<https://www.univ-orleans.fr/fr/polytech>), école d'ingénieurs de l'Université d'Orléans. Elle interviendra en priorité dans le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP, de bac+1 à bac+2). Elle pourra également intervenir au besoin et selon ses compétences au sein des différentes spécialités ingénieurs sous statut d'étudiant ou apprenti (bac+3 à bac+5).

Activités d'enseignement :

La personne recrutée interviendra en cours magistraux, travaux dirigés ou travaux pratiques – mais également en projets – dans les domaines des sciences physiques appliquées. Les enseignements pourront couvrir différents champs disciplinaires de base pour des études d'ingénieurs. Elle pourra enrichir et développer des enseignements théoriques et pratiques stimulant l'apprentissage des sciences physiques aux jeunes publics de cycle préparatoire et les accompagner dans la construction de leur projet professionnel et notamment le choix de leurs filières ingénieurs.

Pour dynamiser l'ensemble de ses enseignements, l'établissement possède une plateforme de type Moodle avec différents outils complémentaires comme H5P, Wooclap, Wooflash ou encore Microsoft Teams. Des formations sont disponibles pour intégrer ces nouvelles pratiques pédagogiques, avec le concours d'une chargée de mission innovation pédagogique. L'école possède de nombreuses salles de travaux pratiques où la personne recrutée pourra y développer de nouveaux enseignements en physique appliquée.

Compétences requises :

Il est demandé à la personne recrutée une maîtrise approfondie des contenus scientifiques dans les domaines cités ci-dessous et une bonne culture scientifique générale et interdisciplinaire. Les compétences demandées couvrent les enseignements généraux de niveau licence en mathématiques appliquées aux sciences physiques, aux phénomènes en électricité et dans les domaines de l'électronique ou de la mécanique.

Compétences souhaitées :

Des compétences en électronique numérique, en électrotechnique, électronique de puissance ou en bases de programmation seraient un plus.

Responsabilités pédagogiques envisagées :

La personne prendra à terme la responsabilité d'une ou plusieurs unités d'enseignement et en assurera la construction, l'alignement et la gestion pédagogique. Elle participera aux réunions des équipes pédagogiques et des commissions préparatoires et pédagogiques organisées par l'école. Elle pourra assurer le suivi de quelques expériences professionnelles (stagiaires ou alternants – visites en entreprise, soutenances de fin d'année) et apprentis.

Elle participera au rayonnement de l'ensemble de l'école au travers des journées portes ouvertes et aux salons et forum sur lesquels Polytech Orléans est présent.

Contact :

Directeur du PeiP : LEGALLAIS Philippe
Mail : philippe.legallais@univ-orleans.fr
Téléphone : +33 (0)2 38 41 73 39

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2026, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE du 29/09/2025 10h00 au 28/10/2025 16h00 (heure de Paris).

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf » à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>

La procédure de candidature et la composition des commissions de recrutement sont à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-du-second>

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

- Pour toute question relative à votre dossier, le Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr
- Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

1. Pièces obligatoires :

- Copie de votre pièce d'identité.
- Arrêté justifiant le classement : joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon **(pas de copie-écran i-prof)**.
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position : joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si vous n'êtes pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie-écran i-prof)**.
- Curriculum Vitae.
- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université.
- Déclaration de candidature complétée et signée : accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA.

2. Pièce complémentaire :

- Copie de votre justificatif de Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé (RQTH), le cas échéant.

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 28/10/2025 après 16 heures (heure de Paris).

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux phases :

- Examen des dossiers : une commission de recrutement est chargée d'examiner les dossiers et de déterminer la liste des candidats à auditionner.
- Audition des candidats : suite aux auditions, la commission de recrutement propose une liste classée des candidatures recevables qui sera soumise au Conseil Académique.

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste. Ces éléments seront évalués lors de l'examen du dossier de candidature, puis, le cas échéant, lors de l'audition qui se tient en langue française.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur).

Allègement de services :

Tous les nouveaux enseignants recrutés à l'Université d'Orléans bénéficieront d'un parcours d'intégration obligatoire de 15 heures. Ce parcours donne droit à un allègement de service de 15 heures l'année du recrutement.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*